L'Assurance Maladie Doubs
Agir ensemble, protéger chacun

Pour plus d'informations, consultez :
- ★ **la fiche pratique réalisée par le Collège de Médecine Générale : diagnostic et prise en charge des patients atteints par le MonkeyPox**
- ★ **la fiche explicative à destination des patients pouvant au besoin être remise en consultation**

Variole du Singe (MonkeyPox) : Informations médecins

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le nombre de patients atteints par le Monkeypox connaît une augmentation constante en France et dans le monde au point que cette épidémie a été classée urgence de santé publique de portée internationale par l'OMS depuis le 23 juillet 2022.

Les professionnels de santé et particulièrement les soignants de première ligne, auront donc le rôle essentiel de **renforcer la prévention auprès des personnes les plus exposées**, notamment en raison du nombre de partenaires sexuels (HSH multipartenaires, travail du sexe…).
A noter que les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées sont les plus à risque de développer des formes graves.

Plusieurs messages peuvent être délivrés aux patients en consultation :

- ➢ **Hommes ayant plusieurs partenaires sexuels masculins, personnes trans ayant plusieurs partenaires sexuels, personnes exerçant le travail du sexe**
- ➢ Rappeler que, quelle que soit l'efficacité du vaccin après 1 ou 2 doses, celle-ci ne sera jamais de 100 %
- ➢ Les mesures de prévention devront donc être poursuivies post-vaccination

➲ **Cliquez ICI** pour trouver un centre de vaccination

Expliquer les modalités de transmission de la variole du singe	➥ **les rapports sexuels** réunissent toutes les conditions pour une contamination. Avoir plusieurs partenaires augmente le risque d'être exposé au virus ➥ **Eviter tout contact physique** avec une personne malade *(port du masque, pas de partage de la vaisselle, du linge…)*
Apprendre au patient	➥ **A repérer les symptômes** chez soi et ses partenaires *(boutons/lésions, syndrome grippal, adénopahtie…)* ➥ **Conseiller l'auto-examen régulier** *(y compris en zone génitale et anale*
Donner les consignes en cas d'apparition de symptômes	➥ s'isoler et contacter son médecin ➥ ne pas avoir de relations sexuelles pendant sa convalescence ➥ appeler ses contacts afin qu'ils s'auto-examinent et qu'ils se vaccinent
Promouvoir la santé sexuelle	en proposant pour ces publics un dépistage des IST et en conseillant le "safer sex"

Bien à vous,
Dr Dominique MARTIN
Médecin-Conseil National de l'Assurance Maladie